



Effets de la présentation clinique d'enfants

Liliana Salazar Redon

Assister à une présentation clinique n'est pas sans conséquences sur la formation. Il s'agit d'un enseignement qui tient à l'expérience de l'entretien, avec un public présent et prompt à se laisser enseigner, non pas par la théorie qui énoncerait à l'avance ce qui va se produire, mais par les effets du dispositif lui-même sur celui qui est présenté. Cette orientation laisse place à la contingence, et ne cède en rien sur la rigueur d'une élaboration issue de ce qui est dit dans le moment de la rencontre. Cet enseignement peut s'articuler à la logique d'une cure en cours, mais certainement pas à un savoir préétabli qui utiliserait les dires du « malade » présenté pour confirmer la pertinence d'une théorie qui déterminerait à elle seule un diagnostic.

Cette révolution dans le dispositif de la « présentation de malades », déjà utilisé par Clérambault, a été opérée par Jacques Lacan et continue aujourd'hui à nous enseigner¹.

« *J'ai le vertige, mais j'ai quand même parlé* »

Avec cet énoncé, B., huit ans, rend compte des effets du langage sur son corps après avoir pris la parole lors de sa présentation clinique. Ce fut pour lui la deuxième occasion de témoigner de son rapport au monde, une première présentation ayant eu lieu deux ans auparavant.

À travers cette phrase, adressée à l'analyste responsable de l'enseignement où ont lieu ces présentations, et après qu'il ait quitté la salle, nous pouvons relever une trajectoire selon laquelle B. chemine en se construisant un corps.

Il s'agit du parcours clinique d'un enfant dont l'agitation et la mortification par le regard de l'Autre occupaient une place majeure au début de son suivi. Puis, il se construit peu à peu un corps, par la prise de parole, non seulement traversé par le langage mais aussi, vivant.

« Vertige » est le signifiant nouveau qui a surgi comme effet de la présentation. Avec ce signifiant, B. peut construire une version de ce qu'est, pour lui avoir un corps. Il nous enseigne que c'est du même registre que parler. « J'ai le vertige » est l'énoncé qui lui permet de dire comment il se sent affecté dans son corps, condition nécessaire pour se l'approprier après avoir pu parler devant un groupe auquel il avait décidé de s'adresser, à savoir les participants à cet enseignement.

Que B. assume que le fait de parler ait des conséquences pour lui n'est pas une mince affaire. Dans sa problématique, il est avant tout parlé au point d'être instrumentalisé par l'Autre². Son « travail », signifiant majeur des échanges de B. avec nous, sera de trouver, au cours de cette deuxième présentation, la façon de faire avec cette position à laquelle il est conduit, telle une marionnette, par le caprice de l'Autre.

Lors d'une première présentation clinique, en 2007, B., alors âgé de six ans, avait témoigné de sa difficulté à entrer par la parole dans le discours, tout en étant traversé par le langage. Se présentant dans un monde qu'il ne pouvait supporter qu'à la condition d'y être seul, il avait dit : « je veux que tout le monde parte, je ne veux pas voir les gens, je parle jamais à une dame, je veux sortir ». Cette première occasion de rencontre fut courte mais suffisante pour

¹ Mahjoub L., « Une présentation de malades dans un service d'enfants », *Bulletin régional de la coordination ACF-IdF*, Confluents, 19 juillet 1996, p. 7-9.

² Salazar Redon L., « Lieu du symptôme dans le champ social », *La petite girafe*, Paris, Agalma, n°26, octobre 2007, p. 67.

que B. manifeste deux ans plus tard – lors d'un entretien dans le cadre de son traitement, son souhait de vivre à nouveau l'expérience de parler, le formulant ainsi : « à ces gens qui étaient là l'autre jour quand j'ai eu peur et que je n'ai pas pu parler ».

En se fondant sur ce que B. énonça au sujet de la première présentation et de son souhait de renouveler cette expérience, il fut suggéré lors de la discussion qui suivit la présentation, de penser l'usage fait par cet enfant de ce dispositif, et ce à partir de la structure du trauma. Cette proposition m'intéressa, car si B. traite dans un second temps de ce que parler a pu signifier pour lui à un moment donné, il va alors nous donner les coordonnées dans lesquelles s'inscrit sa relation à l'Autre en fonction de deux temps subjectifs, deux moments qui s'articulent au dispositif de la présentation clinique.

Le souvenir de la première présentation, deux ans plus tôt, émerge lors d'une séance avec moi, alors que nous sommes en train d'évoquer la possibilité que je fasse part à l'équipe qui prend soin de lui chaque jour, de son souhait de « jouer », aspect nouveau dans son lien à la vie.

Jeu et semblant

En effet, après quatre années d'entretiens, B. peut maintenant demander et prendre plaisir à des jeux. Il est très important de signaler que l'accès au semblant pour cet enfant est souvent impossible. C'est dans ce premier moment, où je lui propose de faire part à l'équipe concernée de cette nouvelle possibilité qui s'ouvre pour lui dans son lien aux autres, qu'il évoque son souvenir de la présentation : « Il y avait beaucoup de monde, pourquoi tu n'étais pas là ? J'ai eu peur, quand je suis rentré, ces gens ont ri ». Je lui demande s'il pense que, lors d'une nouvelle présentation, il pourrait leur parler différemment. Il me répond que oui, et me demande si je pourrais venir ce jour-là.

Suite à cette séquence, B. ordonne les différents dispositifs où il est reçu, et repère que la différence entre l'accueil qu'il reçoit le jour dans son centre et les entretiens que nous avons, est que dans l'un « il y a plusieurs personnes, et dans l'autre non ».

L'évocation d'une deuxième présentation a donc lieu à un moment où la présence de « toutes ces personnes », n'est plus susceptible d'être contre lui : « ils ont ri, j'ai eu peur ».

Cette fois-ci, le dispositif de la présentation est évoqué, par l'enfant, après une séance durant laquelle B. construit une série de questions qui lui permet de nous inscrire, lui comme moi, dans un dispositif institutionnel : « T'as un maître toi ? Mais qui te donne les feuilles qui sont là ? Qui te donne les jouets qui sont là ? ». B. questionne ainsi le cadre dans lequel mon action s'inscrit et vérifie que je suis tenue par un Autre qui me règle. Autrement dit, B. interroge si ce que je mets à sa disposition n'est pas le fruit de mon caprice, lequel serait détaché d'un tel cadre.

Dans l'après-coup de la deuxième présentation, nous pouvons dire qu'il a fallu que cet enfant puisse inscrire cette fois, l'action de l'autre auquel il s'adresse – depuis quatre ans – dans un cadre qui inclut la présentation pour pouvoir y prendre appui.

Lors de cette deuxième présentation, B. témoigne, en effet, de sa façon de s'inscrire dans le discours. Il s'adresse à l'Autre et va même jusqu'à affirmer son choix de prendre la parole lorsque son interlocuteur lui pose la question : « As-tu autre chose à nous dire ? ». C'est précisément dans ce second moment que B. fera le récit d'une scène dans laquelle sera à nouveau prononcé le mot « monstre ». Ce signifiant était déjà celui qui lui avait permis de cheminer au cours de la première partie de nos séances, et de localiser son effroi, à savoir ce qui, dans le réel, lui revenait sous la forme d'une hallucination³. Lorsquelle, dans le cadre de la

³ *Ibid.*

présentation clinique, « le monstre » réapparaît, ce sera en lien cette fois avec un souvenir festif où il y avait « beaucoup de monde », ainsi qu'il en fut lors de sa première présentation⁴. Dans l'évocation de ce souvenir, B. nous dira avoir vu ce monstre « dans un placard ». Le « monstre » est ainsi articulé à une scène dans laquelle la présence des autres lors d'une fête (le mariage de ses parents) est liée au bruit de ballons qui éclatent. B. n'est pas, dans cette scène, persécuté par le monstre. Il le voit là, enfermé « dans un placard », mais ce n'est pas la présence de celui-ci qui organise la suite de son récit. La place de B. se trouve alors à côté d'autres enfants qui jouent, scène dans laquelle il se dit dérangé par le bruit des ballons et non par la peur du regard du monstre.

Ce déplacement, qui va du regard au bruit, de l'effroi dans sa solitude au témoignage de sa gêne dans le partage avec les autres, humanise un enfant qui, par ailleurs, se présente la plupart du temps avec une allure triste, grave et figée. À travers l'évocation de ce souvenir festif, B. traite autrement la peur de l'Autre, et ce, avec le même signifiant : « monstre ».

Nous pouvons constater comment la présentation clinique vient ici s'articuler au traitement de l'Autre auquel cet enfant a affaire depuis le début du travail qu'il a entrepris avec nous.

Le dispositif de la présentation, dans lequel il s'adresse, outre à son interlocuteur, à plusieurs autres, lui a permis d'en mesurer les effets. L'énoncé « J'ai le vertige, mais j'ai quand même parlé » laisse entendre l'abord fait par le sujet du traitement de l'Autre par la parole.

Avoir le vertige, témoigne d'un instant, d'un moment où le corps est articulé à une décision, celle de parler, malgré ou avec lesdits effets. Un corps qui a le vertige est freiné, limité par une sensation. À la place de la peur de l'Autre, advient le vertige.

Cet événement du corps lui ouvre l'accès à son propre corps, ainsi médiatisé par le symbolique. B. s'adresse à un autre à qui il parle de son corps, laissant entendre ce qu'il assume. Il repère dans « le vertige » la conséquence d'un choix de sa part : « [...] mais j'ai quand même parlé ».

L'événement de corps, effet de la présentation clinique, s'avère ainsi ce qui lui permet de parler sans être la proie d'un Autre.

⁴ C'est avec cet énoncé que B. avait désigné la scène de la première présentation clinique, deux ans auparavant.